

# La maison Avron

Résidence artistique



Mode d'emploi

# A savoir pour résider à La Maison Avron

- 1/ Elle se trouve **2 rue Avron à Hardivillers-en-Vexin**, dans l'Oise 60240 (commune de la Corne-en-Vexin), ancienne rue de la mairie.
- 2/ Elle dispose de **6 lits individuels**, dans **2 chambres et une mezzanine**. Toute la maison, le jardin et la salle de travail seront à votre disposition.
- 3/ Un véhicule sera indispensable pour aller faire les courses à **Chaumont-en-Vexin**. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en louer (par exemple à Gisors sur le site [gateround.com](http://gateround.com))
- 4/ Vous apporterez vos **draps et linge de toilette**.
- 5/ **Aucune restauration** ne sera assurée. La cuisine sera à votre disposition. Il y a des restaurants à Chaumont-en-Vexin (7km) et à Gisors (15km)
- 6/ Vous adresserez, avant votre arrivée, une **attestation d'assurance** «responsabilité civile» pour le temps de votre séjour
- 7/ Vous verserez à **l'ordre de «La Maison Avron»** la somme convenue avec l'association, pour participer aux frais.
- 8/ **Après avoir reçu un accord sur les dates de résidence**, vous contacterez Renée Guillaumet (06 79 63 46 29) ou Jean-Jacques Allain (06 52 31 83 03) pour déterminer votre heure d'arrivée et préparer votre accueil.
- 9/ Lors de votre départ, vous laisserez la maison aussi propre que vous l'avez trouvée...ou mieux !
- 10/ Vous indiquerez ensuite, sur vos documents de promotion, «*avec le soutien de la Maison Avron*»